

Chers habitants de Breuschwickersheim,

Vous trouverez dans cette nouvelle édition de notre bulletin les informations récentes et importantes de la vie communale. Ce format de communication est désormais privilégié conjointement avec le site internet de la Commune www.breuschwickersheim.fr sur lequel nous vous recommandons de vous inscrire à notre newsletter qui sera lancée dans les prochaines semaines.

J'espère que, malgré cette période troublée au plan sanitaire, vous avez, toutes et tous, passé une rentrée sans encombre majeur, et je vous souhaite de pouvoir profiter de cette belle saison qu'est l'automne.

Votre Maire, Doris TERNOY

RÉOUVERTURE DE L'ACCUEIL PHYSIQUE EN MAIRIE À COMPTER DU LUNDI 5 OCTOBRE 2020 :

La Mairie de Breuschwickersheim vous accueille à compter du 5/10/2020 aux horaires suivants :

- lundi : 14h00 - 19h00
- mercredi : 8h00 - 12h00
- vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Pour la sécurité de tous, merci de venir en portant un masque et de continuer à respecter les mesures barrières. Vous pouvez par ailleurs rencontrer Madame le Maire sur RDV. Pour ce faire, contactez la Mairie par tél au 03 88 96 00 05 ou mail accueil.mairie@breuschwickersheim.fr

AVANCEMENT DES GRANDS PROJETS COMMUNAUX : CONSTRUCTION DU PÉRISCOLAIRE ET RÉNOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE :

Madame le Maire et son équipe ont lancé les procédures préparatoires pour la construction du périscolaire et la rénovation de la salle polyvalente.

Le périscolaire sera implanté à côté de la salle polyvalente afin de pouvoir mutualiser certains locaux et certaines installations.

Pour plus d'informations, vous pouvez lire le compte-rendu du Conseil Municipal du 9 septembre dernier sur le site de la Commune <https://breuschwickersheim.fr/la-mairie/comptes-rendus-du-cm/>



LES NOUVELLES CONCERNANT LA PISTE CYCLABLE PARTAGÉE ACHENHEIM-BREUSCHWICKERSHEIM :

Madame le Maire en lien avec les services de l'Eurométropole de Strasbourg a lancé une démarche avec les 3 propriétaires d'Achenheim réticents à la vente de leur partie de parcelle à l'EMS pour la réalisation de la piste cyclable partagée Achenheim-Breuschwickersheim.

CRISE SANITAIRE : INTERDICTION DES BANQUETS OU FÊTES AVEC PLUS DE 30 PERSONNES DANS LES ERP :

Dans le département du Bas-Rhin, classé en « zone Alerte », où le coronavirus circule toujours activement, la préfète a pris un arrêté « **interdisant les événements festifs ou familiaux réunissant plus de 30 personnes dans les établissements recevant du public (ERP)** » du lundi 28 septembre jusqu'au 15 octobre 2020 inclus.

Cela signifie que les mariages, les tombolas, les événements associatifs, les fêtes d'anniversaire ne pourront pas rassembler plus de 30 personnes dans une salle des fêtes, un restaurant ou une résidence de tourisme...

L'arrêté est consultable sur le site de la Préfecture en suivant ce lien : <http://www.bas-rhin.gouv.fr/Actualites/Covid-19/>

GRATUITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN EN CAS DE FORTE POLLUTION :

Le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg a voté la gratuité des transports en commun dès le premier jour de procédure d'alerte à la pollution afin d'inciter à l'utilisation des transports publics, mode alternatif à l'automobile. Elle concernera les pics de pollution à l'ozone (en été) et les pics de pollution aux particules fines (en hiver).

Afin d'être informé(e) des jours de pics de pollution concernés, vous pouvez vous inscrire à la notification sur le site de l'Eurométropole de Strasbourg : <https://www.strasbourg.eu/alerte-air>

CARTE ATOUT VOIR, LE BON PLAN CULTUREL DES 11 – 25 ANS :

Depuis 1994, la carte Atout Voir permet aux jeunes de 11 à 25 ans non étudiants, habitant ou scolarisés dans l'Eurométropole de Strasbourg, de bénéficier de tarifs préférentiels pour leurs activités culturelles : places de cinéma à 5 €, billets de spectacles à 6 € et gratuité pour les musées de la Ville de Strasbourg. Cette Carte s'inscrit dans une politique générale de l'Eurométropole de soutien aux jeunes et d'accès à la culture. Elle rassemble aujourd'hui 46 structures culturelles et bénéficie du soutien financier de la DRAC Grand Est.

Pour la saison 2020/2021, son **prix de vente reste fixé à 7 €**. La mise en vente a débuté le **mardi 1er septembre 2020**, à la boutique culture-5^{ème} lieu à Strasbourg, à la mairie de Mundolsheim, à la bibliothèque de Plobsheim, à l'Illiade à Illkirch et à la Maison des Arts à Lingolsheim.

<https://www.strasbourg.eu/carte-atout-voir>

PENSEZ À IDENTIFIER VOTRE BOITE AUX LETTRES :

Afin de faciliter la distribution du courrier et de la communication communale, merci de faire figurer vos noms et prénoms sur vos boîtes aux lettres. Nous avons en effet remarqué que sur nombre d'entre elles cela manquait ou était devenu illisible suite à l'usure du temps, ce qui complique la bonne distribution du courrier.

Urgence climatique : toutes les communes de l'Eurométropole appelées à se mobiliser dans une grande alliance réunissant les forces vives du territoire

Après la déclaration d'état d'urgence climatique, adoptée en juillet par la Ville de Strasbourg, et avant celle que l'Eurométropole s'apprête à engager à son tour, un appel est lancé à la constitution d'une grande alliance de toutes les forces vives du territoire autour des enjeux climatiques et de la transition écologique.

Les habitants des 33 communes de l'agglomération sont invités à exprimer leur volonté de franchir le pas en signant la déclaration d'état d'urgence climatique sur la page : www.participer.strasbourg.eu/alliance-climat. Ils-elles rejoindront ainsi par ce premier geste la communauté de signataires déjà formée, pour œuvrer collectivement à des solutions concrètes.

Car le climat n'attend plus. Changer nos pratiques, penser autrement, développer de nouvelles réponses, s'unir pour améliorer notre environnement, sans oublier les plus fragiles, c'est maintenant !

RAPPEL – APPEL AU CIVISME

Les trottoirs sont réservés aux piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite, merci de ne pas y stationner.

COUP DE GUEULE DE MADAME LE MAIRE :



Le nouveau gazon a été ressemé au lotissement Les Tournesols et 3 jours après on y voit déjà 5 grosses déjections canines.

Les espaces verts, les bandes enherbées et les trottoirs ne sont pas des « crottoirs ». Merci à tous de respecter les espaces publics.

Je profite de ce message pour remercier tous ceux qui ramassent les déjections de leurs chiens et pour vous préciser que des « canisacs » sont disponibles en Mairie et à l'Agence Postale Communale.

NETTOYAGE DU CIMETIÈRE :

L'équipe municipale avait prévu un nettoyage citoyen (opération de nettoyage par des bénévoles du village) du cimetière cet automne, mais vu les conditions sanitaires actuelles et la limitation des regroupements, ce seront les élus volontaires qui effectueront ces travaux le samedi 17 octobre prochain dès 8h30.

La Commune lance par ailleurs un appel à dons pour du petit outillage de jardinage qui sera ensuite mis à disposition au cimetière (binettes + râteaux + seaux).

Vos dons peuvent être déposés en Mairie aux horaires d'accueil du public.